

Règlement

Concours des Pères Noël

Les personnes déguisées pourront participer au concours photos des Pères Noël. Les participants se feront prendre en photos par une équipe de photographes amateurs sous le couvert d'Espacité. Les photos seront ensuite publiées sur la page Facebook et Instagram de la course. Celles qui obtiendront le plus de "j'aime" seront récompensées!

- Les photos ayant le plus de "j'aime" publiées sur la page Facebook et Instagram de La Trotteuse-Tissot gagnera le concours.
- Toutes les photos seront mises en ligne le lundi suivant la course.
- La durée du concours sera d'environ une semaine.
- Une seule participation par personne est possible.
- La participation de personnes mineures ne peut se faire qu'avec l'autorisation parentale.
- Par sa participation au concours, le participant autorise les organisateurs à publier sa photo sur la page Facebook de La Trotteuse-Tissot.
- Les coordonnées personnelles des participants recueillies par l'intermédiaire du concours resteront confidentielles et ne seront pas communiquées à des tiers.
- Toute personne qui participe au concours accepte le règlement.

Les gagnants seront informés personnellement par courriel ou par téléphone, dans les jours suivants la fin du concours.

La Trotteuse-Tissot

Service des sports, Rue du Collège 11 - Case postale 370 - CH 2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. +41 32 967 62 91 - latrotteuse@ne.ch